

Luxembourg, le 14 septembre 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Monsieur le Ministre de l'Economie:

*« Au cours des mois passés, il s'est révélé que les émissions de polluants des voitures automobiles excèdent largement les valeurs théoriques indiquées en raison des manipulations opérées par des constructeurs et à cause de méthodes de mesurage peu fiables. Ainsi, des émissions de particules fines et d'oxyde d'azote, émises par les moteurs diesel et même les moteurs à essence, nuisent à la santé et à l'environnement.*

*A l'heure qu'il est, les constructeurs, afin de se conformer aux normes légales plus strictes, ont prévu d'installer des filtres plus performants et de promouvoir la mobilité électrique.*

*Les véhicules à gaz naturel (CNG), qui émettent moins de CO<sub>2</sub> et très peu de polluants, représentent une alternative intéressante. Or, il s'avère que le réseau de stations-services offrant du CNG n'est actuellement guère développé au Luxembourg. Il y a quelques années, deux points de vente supplémentaires de ce produit ont été annoncés pour les localités de Diekirch et de Wasserbillig<sup>1</sup>. Ces projets ne se sont cependant jamais concrétisés.*

*Voilà pourquoi, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Monsieur le Ministre de l'Economie:*

- Le Gouvernement se propose-t-il de relancer une initiative pour la promotion des véhicules à moteur à gaz naturel ?*
- Dans l'affirmative, dans quelles régions et en quels endroits des points de vente de CNG seraient prévus ? »*

---

<sup>1</sup>[http://www.erdgas.lu/mmp/online/website/content/car/41/index\\_FR.html](http://www.erdgas.lu/mmp/online/website/content/car/41/index_FR.html)



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

André BAULER  
Député

Max HAHN  
Député